



École Élémentaire Pré hibou  
Rue du pré hibou  
73490 LA RAVOIRE  
Mail : ce.0731219D@ac-grenoble.fr  
Tel. : 04.79.33.65.63  
Blog : <https://ecole-elementaire-pre-hibou-la-ravoire.web.ac-grenoble.fr/>

## Compte-rendu du Conseil d'école n°1

Jeudi 07 Novembre 2024 à 17h30

### Présents :

Directrice	Madame Reuter
Enseignants	Madame Signoud, Madame Convert, Madame Ferrand-Luneau, Monsieur Jobert, Madame Rivollet, Madame Prieur
Parents représentants	Madame Redon, Madame Addi, Monsieur Founti
Élus	Madame Mazzuca
DDEN	Madame Droux
Périscolaire	Monsieur Excoffier

### Excusés :

IEN Chambéry IV	Madame Siguier
Enseignants	Madame Coutanceau, Madame Ducatillon
Elus	Monsieur Genarro, Monsieur Serbi
RASED	Madame Roubiol, Madame Bouchaud
Parents	Madame Germain, Madame De Lacroix, Madame Cocteaux

### Ordre du jour

#### 1. Tour de table des participants

#### 2. Fonctionnement de l'école

- Elections des représentants des parents d'élèves
- Règlement intérieur
- Sécurité à l'école
- Hygiène et santé à l'école
- Coopérative scolaire
- Utilisation des locaux
- Semaine à 4 jours

#### 3. Communication

- Parents-enseignants
- Parents-direction
- Parents-mairie

#### 4. Rentrée 2024 : organisation pédagogique

- Les classes, les enseignants, les AESH
- Le RASED et les APC

#### 5. Projets et vie de l'école

- Projet d'école et ses axes généraux
- Projets de classe
- Accueil périscolaire

#### 6. Parcours de l'élève

- Dispositifs d'aides
- Dispositif ULIS

#### 7. Dates des prochains conseils d'école

## 1. Tour de table des participants

## 2. Fonctionnement de l'école

### a) Elections des représentants des parents d'élèves

Le vendredi 11 Octobre 2024, les parents d'élèves ont été appelés à élire leurs représentants.  
Aucun candidat n'était constitué en association.

Postes à pourvoir	6
Postes pourvus	6
Nombre d'inscrits	279
Nombre de votants	99
Nombre de suffrages exprimés	66
Nombre de bulletins nuls	13
Taux de participation	35,71 %

Madame Redon	CE2/CM1
Madame De Lacroix	CP/CE1
Madame Cocteaux	CP/CE1
Madame Germain	CM2
Madame Addi	CP et CM2
Monsieur Founti	CE1/CE2

Nous notons cette année une baisse de participation par rapport à l'année dernière où le taux de participation était de 47,64 %

Remerciements aux familles pour cette participation essentiellement par vote par correspondance

#### Rôle des parents élus :

Les représentants des parents siègent lors des 3 conseils d'école.

Ils facilitent la communication entre les familles et l'école et peuvent relayer des propositions.

#### Communication des parents représentants :

→ L'affichage d'un trombinoscope des représentants sera renouvelé cette année.

→ Boite mail dédiée : « [delegates.pre.hibou@gmail.com](mailto:delegates.pre.hibou@gmail.com) »

→ Un mot sera transmis dans les cahiers de liaison pour informer l'ensemble des parents.

→ Un panneau d'affichage extérieur est mis à leur disposition.

→ Organisation de trois café-rencontres. Le premier s'est tenu le 23 Septembre 2024 et a permis de récolter plus de réponses aux questionnaires pour ce premier conseil d'école.

### b) Règlement intérieur

Le règlement a été lu et accepté par vote à l'unanimité par le Conseil d'École.

Ce règlement sera diffusé aux familles, accompagné d'un accusé de réception et également affiché dans l'entrée de l'école. Seront joints la charte de la laïcité, l'autorisation de diffusion des photos sur le site internet de l'école, la charte des parents accompagnateurs ainsi que la charte de l'usage informatique.

### c) Sécurité à l'école

Le Plan Vigipirate est activé au niveau « Urgence attentat ». Seuls les parents ayant un rendez-vous avec un enseignant ou la psychologue scolaire pourront pénétrer dans l'enceinte de l'école. Des parents demandent à ce que soit mis en place deux portails distincts pour les sorties « maternelle/élémentaire ». Il est rappelé que c'est suite à la demande des parents qu'une seule sortie a été mise en place. Les enseignants expliquent qu'il est préférable de ne pas multiplier les lieux d'accès à l'école pour la sécurité de tous.

Un exercice de sécurité « alerte incendie » a été effectué le 12 Septembre 2024. Tout s'est déroulé dans le respect des règles mises en vigueur et dans de bonnes conditions. Les élèves et enseignants étaient prévenus et un rappel des consignes avait été fait. Un deuxième exercice aura lieu au second trimestre. Personne ne sera alors prévenu à l'avance pour permettre de plus réelles conditions d'alerte.

Un exercice PPMS « intrusion » a été organisé le vendredi 4 Octobre 2024 en présence de la gendarmerie de Challes les eaux. Les gendarmes ont tenu à féliciter les élèves et le personnel pour le calme et la réactivité observés. Le second exercice PPMS sera mis en place par la municipalité en « grandeur nature ». Personne ne sera informé au préalable. Il est convenu qu'un mot sera mis dans les cahiers après la réalisation de chaque exercice de sécurité pour informer les familles.

Plan PHARE : L'Éducation Nationale a mis en place le programme PHARE = plan de prévention du harcèlement en milieu scolaire. Ce plan, à la charge des équipes de l'école, consiste à :

Prendre en charge la situation de harcèlement (un lien est effectué avec le périscolaire)

- Prévoir un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement (les grilles d'observation sont présentées lors de ce conseil)

- Mettre un place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels (formation pour les enseignants)

- Participer à des temps forts institutionnels (comme la Journée de lutte contre le harcèlement scolaire)

- Dispenser 10 heures d'apprentissages annuelles du CP au CM2 dans le cadre de l'EMC

Toutes les classes de l'école ont participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement ce jeudi 7 novembre 2024. L'équipe pédagogique souhaiterait mettre en place avec l'aide des parents d'élèves élus un atelier pour les familles qui confondent « harcèlement et conflit » lors de la semaine citoyenne qui se déroulera en mai 2025. Pour illustrer cette journée, la vidéo du gouvernement intitulée « Face au harcèlement » est présentée aux parents élus.

### d) Hygiène et santé à l'école

L'usage des toilettes se déroule pendant les récréations et si possible pas pendant les apprentissages

Le lavage des mains s'opère à chaque entrée en classe.

Un lavage des dents est également proposé aux élèves qui le souhaitent pendant la pause méridienne.

Il est rappelé aux familles que les médicaments ne peuvent être administrés à l'école que dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) qui est élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé de prendre un traitement si nécessaire avec l'accord du médecin scolaire. Si des troubles

survenaient en cours d'année, n'hésitez pas à solliciter un rendez-vous avec la directrice. Aucun traitement médical ne doit être laissé dans les cartables : sachets de doliprane, pommade...

Les parents demandent si les enfants ont accès à l'eau en dehors de la cantine. Les enseignants expliquent que chaque classe est dotée de point d'eau, de verres en plastique non jetables<sup>14</sup> et que les élèves ont souvent leur gourde près d'eux.

e) Coopérative scolaire

entrées		sorties	
Solde au 31 août 2024	419,37	Cotisations à l'OCCE	381,60
Remboursement Amicale (cinéma juillet 2024)	399,00	Versement à la PEP	48,00
Subvention municipale (classe découverte avril 2024)	1033,00	Achat de petites fournitures	27,50
Participation des familles (septembre 2024)	728,00		
	2579,37		457,10

soit un solde de 2122,27 €

Remerciements aux familles pour leur participation.

f) Utilisation des locaux

EILE : Tous les mercredis de 11h00 à 12h30, se déroulent des cours de langue arabe où 18 élèves sont inscrits. Une réunion d'informations avec les familles a été organisée le mercredi 9 Octobre 2024 par Madame Anougmar, l'enseignante. Madame Reuter a également demandé à deux parents, Madame Chehboub et Madame Zouaki, d'être les parents-référents de ce groupe. Ces deux mamans sont chargées de faire le lien entre l'enseignante, les parents et la directrice. Une convention d'occupation des locaux a été signée avec la mairie.

L'étude surveillée se déroule de 17h00 à 17h30. Afin de résoudre le souci des devoirs non faits en cas d'absence d'animateurs, tous les élèves de la garderie sont désormais répartis dans trois salles. Deux animateurs par salle sont chargés de prendre en charge les élèves devant effectuer leurs devoirs pendant que les autres, assis également à une table, sont en temps calme (lecture silencieuse de livres, dessins...). Ce nouveau fonctionnement semble plutôt efficace et satisfaisant pour tous.

La BCD de l'école est ouverte pendant les récréations, deux fois par semaine, pour du prêt de livres depuis cette période. La première période a été consacrée à du rangement, du tri de livres.

Les récréations sont communes à tous et aménagées avec des espaces jeux. A chaque service, sont présents trois enseignants et 3 AESH. Aucune bagarre n'est à déplorer sur le temps scolaire.

g) Semaine à 4 jours

Etes-vous favorable à la reconduction de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours soit 8 demi-journées et aux mêmes horaires pour une durée de 3 ans à compter du 01/09/2025 en application du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 dit « décret Blanquer » et dérogeant ainsi à l'article D 521-10 du code de l'éducation ?

RAPPEL DES JOURS ET DES HORAIRES : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

NOMBRE DE VOTANTS : 12

NOMBRE DE VOIX - POUR : 12

NOMBRE DE VOIX – CONTRE : 0

NOMBRE DE VOIX – ABSTENTION : 0

La reconduction de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours est votée à l'unanimité.

### 3. Communication

a) Parents-enseignants

Par le cahier de liaison, le mail professionnel des enseignants, le site internet de l'école <https://ecole-elementaire-pre-hibou-la-ravoire.web.ac-grenoble.fr/> (qui est actuellement en migration vers une nouvelle version), lors de la remise des résultats aux évaluations nationales du CP au CM2 et de la remise du livret scolaire unique (LSU).

Un parent demande s'il aura accès aux résultats de son enfant aux évaluations de début d'année ? Tous les enseignants ont proposé des rendez-vous à tous les parents par l'envoi d'un mail aux familles, par un mot collé dans les cahiers de liaison et/ou par le choix de créneau via un lien informatique. Les enseignants déplorent que certains parents prennent rendez-vous mais finalement ne viennent pas... Les résultats ont été remis aux familles par la pochette de liaison pour les parents qui n'ont pas pris rendez-vous.

b) Parents-direction

Téléphone (répondeur) 04 79 33 65 63 adresse mail : [ce.0731219D@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0731219D@ac-grenoble.fr)

Directrice déchargée les mardis et un vendredi sur trois

Les parents demandent à ce que le téléphone de l'établissement soit plus à côté de la direction pour les jours où les familles ont besoin de joindre l'école, même si une réponse rapide à leur message a lieu. Madame Reuter mentionne que le répondeur de l'école est consulté aux heures de récréations, à 11h30, à 13h00 et à 16h30. En dehors de ses horaires et de ses jours de décharge, elle est en classe. Pour la concentration des élèves et le bon déroulement des apprentissages, le téléphone à portée de mains de la directrice n'est pas envisageable. Les sonneries occasionneraient la même gêne pour les élèves que la tablette actionnant l'ouverture du portail.

c) Parents-mairie

Service périscolaire mairie Madame FERNANDES-MARTINS 04 79 71 07 41 et Monsieur EXCOFFIER coordinateur 06 80 81 95 46

#### 4. Rentrée 2024 : organisation pédagogique

- a) Les classes, les enseignants, AESH

L'école compte 157 élèves répartis sur 6 classes et dont 12 élèves en dispositif ULIS qui sont inclus principalement en découverte du monde, en arts visuels, en musique, en EPS. Nous constatons une hausse des effectifs par rapport à N-1 où 149 élèves étaient inscrits.

CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2	
21	22 (6 CP et 16 CE1)	22 (14 CE1 et 8 CE2)	25 (15 CE2 et 10 CM1)	27 (14 CM1 et 13 CM2)	28	Sans les inclusions
22	24	25	28	29	29	Avec les inclusions

Mise en place de décloisonnements et d'échanges de service. Les élèves sont regroupés par niveau pour la découverte du monde. Ce fonctionnement permet aux enseignants de travailler un domaine pour deux ou trois niveaux et de connaître ainsi tous les élèves de l'école. Remerciements à Madame Convert qui participe à ce décloisonnement permettant ainsi de dédoubler les CM2.

5 AESH accompagnent 8 élèves qui bénéficient d'une notification par la MDPH. L'équipe pédagogique les remercie pour l'aide apportée.

Nous souhaitons également la bienvenue à Julian qui sera, cette année, notre assistant en anglais. Toutes les classes bénéficient alors d'un créneau toutes les semaines pour pratiquer cette langue.

Plusieurs parents expriment leur mécontentement concernant les retards fréquents lors de la sortie des classes (très souvent à 16h40). Cela impacte les familles, particulièrement celles dont les enfants doivent prendre le bus. Les enseignants rappellent aux parents que les enseignements doivent prendre fin à 11h30 et à 16h30. De plus, ils attendent de remettre les élèves aux animateurs du service périscolaire avant de sortir avec les autres élèves tout en veillant à ce que ces derniers n'oublient pas de vêtements aux porte-manteaux et font de leur mieux pour revenir rapidement à l'école lors des séances sportives au stade, au gymnase, au boulodrome. De plus, en période hivernale, se rechauffer prend du temps pour les plus jeunes. Pour la famille concernée par le transport en bus, une solution a été apportée. Les enseignants seront attentifs à ne pas être trop en retard.

- b) Le RASED

Le RASED se compose d'une psychologue scolaire, Madame Roubiol et d'une maîtresse E, Madame Bouchaud à qui nous souhaitons la bienvenue. La psychologue scolaire intervient notamment lors de la constitution des dossiers MDPH, lors d'orientations spécialisées, ou pour essayer de donner du sens aux difficultés qui entrent dans le cadre du travail scolaire. La maîtresse E intervient plus sur la pédagogie sur demande des enseignants.

#### 5. Projets et vie de l'école

- a) Projet d'école et ses axes généraux

Cette année, le projet d'école sera en réécriture et sera présenté au dernier conseil d'école.

Suite à l'analyse des évaluations repères nationales, les axes suivants pourraient être retenus car apparaissent en « échec » • Résoudre des problèmes • Calculer mentalement • Apprendre à comprendre différents textes lus ou entendus avec ou sans support • Maîtriser les accords

- b) Projet de classe

Le 5 Octobre 2024 : Participation au Courseton organisé par l'Amicale. La classe de CE2/CM1 a remporté le magnifique trophée.

Le 7 Novembre 2024 : Journée de la lutte contre le harcèlement scolaire où les élèves participeront à des ateliers.

Comme tous les ans, les élèves participeront à la commémoration du 11 Novembre. Les enseignants espèrent que les enfants et leur famille continueront à se mobiliser. Cette année pour cette commémoration, l'école participera au monument aux morts à la lecture d'acrostiches réalisés en classe sur le mot « Armistice ».

Le 9 Décembre 2024 : journée de la laïcité où des ateliers seront mis en place

Du 23 au 26 Janvier 2025 : Concours des « As de la lecture à haute voix »

Du 13 au 20 Mars 2025 : Semaine des maths

Le 8 Mai 2025 : les élèves chanteront la Marseillaise à la cérémonie

Le 27 Mai 2025 : spectacle à la salle Jean Blanc (petite restitution de toutes les classes)

Les parents notent moins de sorties que les années passées. L'équipe enseignante le justifie par l'activation du plan « Vigipirate » et par la hausse des transports

#### Euros pour Parcours à l'éducation artistique et culturelle

→ Classe orchestre pour les CM1 tous les lundis de 15h10 à 16h10 de Novembre 2024 à Mai 2025. Une restitution est prévue.

→ deux chorales cycle 2 et cycle 3 assurées par les enseignantes

→ Thème de cette année : le cirque et les arts du spectacle.

#### Parcours santé

→ avec l'infirmerie scolaire CP et CE1 le lavage des dents CE2 l'alimentation CM1 les écrans et le sommeil CM2 la puberté

→ Patinoire 31 Mars, 03 Avril, 07 Avril, 10 Avril, 14 Avril et 17 Avril 2025

→ Piscine les 06 Janvier, 09 Janvier, 13 Janvier, 16 Janvier, 20 Janvier, 23 Janvier, 27 Janvier et 30 Janvier 2025 pour les CP et CE1 (Les parents regrettent que cette activité se déroule en hiver. Les enseignants expliquent qu'ils font des choix de créneaux au mois de juin et que nombreuses sont les écoles à satisfaire.)

→ Initiation au tennis au mois de mai/juin et au ski de fond pour les CE2 du 20 au 31 Janvier 2025 à la Féclaz (4 séances)

→ Course d'orientation pour tous dispensée par Madame Prieur

→ Intervenant ETAPS Monsieur Villerelle Laurent les mardis et jeudis dans notre école (une séance par classe) Le port de la tenue est noté dans le règlement intérieur.

→ Poursuite des 30 minutes d'Activités physiques quotidiennes dans toutes les classes les jours où il n'y pas de séances d'EPS et proposition d'ateliers sportifs pendant les récréations.

## Parcours du citoyen portera cette année sur

→ Les élections des délégués de classe ont eu lieu le vendredi 11 Octobre 2024. Celles des conseillers municipaux jeunesse (CM1 et CM2) auront lieu le 18 Novembre 2024.

→ En CP : les dangers domestiques et plus particulièrement la prévention canine

→ En CE1 : le permis piéton

→ En CE2: le permis trottinette

→ En CM1 : le harcèlement

→ En CM2 : Apprendre à porter secours et « savoir rouler »

Ce parcours du citoyen sera organisé lors de la semaine Ecomobilité « le défi des écoliers » au mois de mai 2025.

Les parents remarquent que bien qu'il existe des poubelles pour le papier et autres déchets dans les classes, le tri n'est effectivement pas respecté lors du ramassage des poubelles par les agents d'entretien. Les enseignants proposent de mettre un élève de service pour vider la poubelle jaune dans le bon conteneur.

### c) Accueil périscolaire

Il est demandé de rappeler aux familles de s'assurer de l'inscription de leur enfant aux services périscolaires pour chaque retour de vacances. Madame Mazzuca explique aux parents que désormais les demi-pensionnaires n'ont plus le choix du dessert. Les élèves du deuxième service avaient peu souvent le choix de cet élément de leur repas. Le compostage a aussi été remis en place.

Un parent interroge l'école sur les moyens de renforcer l'accompagnement des enfants dans leur développement, et demande des précisions sur les activités proposées lors de l'accueil périscolaire et leur alignement avec le projet pédagogique.

## 6. Parcours de l'élève

### a) Dispositifs d'aides (RASED, APC, PPRE)

	RASED	APC	PPRE
Période 1	3 élèves de CE2 (6 séances)	10 CP, 8 CE1, 9 CE2, 5 CM1, 10 CM2	28
Période 2	4 élèves de CP et 8 élèves de CE1	13 CP, 8 CE1, 10 CE2, 5 CM1 et 13 CM2	

Il est rappelé que l'aide aux élèves en difficultés ne passe pas uniquement par le RASED, PPRE et exercices adaptés, différenciés sont proposés. De même qu'une aide en APC

Suite aux résultats des évaluations repères nationales du CP au CM2 qui se sont déroulées en Septembre 2024, l'équipe pédagogique a opté pour une intervention du RASED pour les élèves à besoins et une prise en charge en APC par les enseignants pour les élèves fragiles. Ce choix consiste à ne pas oublier d'élèves en difficulté et prendre en charge un plus grand nombre.

Madame Siguier, inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Chambéry 4, a déterminé notre école comme prioritaire en période 1 et 2 pour les interventions du RASED. Nous la remercions pour cette attention envers les difficultés rencontrées même si l'application de cette mesure a été difficile à mettre en œuvre en période 1 en raison de prises en charge commencées dans d'autres écoles.

Seront pris en charge par le RASED en période 3 les CP et les CE1 puis en période 4-5 les CM1 et les CM2.

Les parents pensent que les enseignants font le maximum avec les moyens dont ils disposent mais se demandent « comment aider davantage ». Quels seraient les leviers d'actions possibles comme la modification de la carte scolaire ? Cette dernière a été modifiée il y a peu de temps en tenant compte de la mixité sociale.

### b) Dispositif ULIS

12 élèves sont actuellement accueillis dans le dispositif ULIS. Les élèves vont dans ce dispositif essentiellement pour l'étude de la langue et les mathématiques ; les autres domaines étant suivis dans leur classe d'affectation avec ou sans AESH en fonction de la notification des élèves.

### c) UPE2A

Présentation par Madame Maeckelberghe, enseignante UPE2A qui prend en charge deux élèves allophones de notre école et trois autres élèves d'écoles du secteur pour lesquels une convention a été signée. Elle met à disposition des enseignants des outils pour aider à leur prise en charge au quotidien dans la classe, elle établit un test de positionnement puis les prend en petits groupes de travail 2 demi-journées (le mardi et le jeudi). La prise en charge dure habituellement une année scolaire. Ce dispositif n'existe pas en maternelle.

## 7. Dates des prochains conseils d'école

Dates des prochains conseils d'école le 18 Mars 2024 et le à 17h30

**La séance est levée à 19h30.**

La directrice de l'école

Madame REUTER Isabelle

La secrétaire de séance

Madame REDON Caroline

- Projet chorale • Promouvoir la pratique sportive pour améliorer le climat relationnel et renforcer les compétences sociales et civique